

ARTISANS, ENTREPRISES : ne payez pas deux fois vos déchets !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ARTISANS, ENTREPRISES : NE PAYEZ PAS DEUX FOIS VOS DÉCHETS !

Les déchets peuvent coûter cher aux professionnels. Et parfois même deux fois : lors de l'achat de matériaux, puis au moment de leur dépôt en déchèterie. Dans un contexte de hausse des coûts de traitement et de réglementation toujours plus exigeante, il n'est pas toujours facile pour les artisans et les entreprises de s'y retrouver.

C'est pour répondre à ces difficultés que le service Gestion des déchets de Guingamp-Paimpol Agglomération propose deux demi-journées d'échanges dédiées aux professionnels, les jeudi 1^{er} et vendredi 2 octobre 2026, de 14h à 17h30, à la déchèterie de Saint-Agathon (7 rue de l'Argoat).

Pendant ces deux rendez-vous, les agents du service Gestion des déchets seront présents directement sur le site pour répondre aux questions des professionnels et les aider à identifier les solutions les plus adaptées à leur activité.

Comprendre la facturation en déchèterie

Comment fonctionne la facturation ? Quels sont les déchets concernés ? Quelles erreurs de tri peuvent entraîner des coûts supplémentaires ?

Les professionnels pourront mieux comprendre les règles applicables et repérer les situations pouvant entraîner des coûts supplémentaires, notamment lorsque certains déchets sont déjà pris en charge dans le cadre des filières de Responsabilité élargie du producteur (REP).

Les filières REP, encore trop peu connues des professionnels

Les filières REP permettent la prise en charge de certains déchets par les producteurs et leurs éco-organismes, selon les catégories de déchets concernées.

Encore insuffisamment connues des professionnels, ces filières peuvent contribuer à réduire les coûts liés à la gestion des déchets. L'objectif de l'Agglomération est donc d'aider les professionnels à identifier les déchets concernés et à les orienter vers les bonnes filières.

Moins de déchets verts, c'est aussi moins de coûts

Autre enjeu : les **déchets végétaux**, qui peuvent représenter des volumes importants, notamment pour les professionnels des espaces verts. En plus de présenter d'autres solutions de traitement, l'Agglomération souhaite encourager les professionnels à agir dès la production du déchet afin d'en réduire la quantité produite. Les agents présenteront notamment différentes solutions comme le **broyage**, le **compostage** et les **bonnes pratiques de gestion des végétaux**, avec l'objectif de donner aux professionnels des pistes simples et directement applicables.

CONTACT

Gwenaëlle Le Ralec — Attachée de presse
Guingamp-Paimpol Agglomération
0296135959 · g.leralec@guingamp-paimpol.bzh